

Numéro 7 - avril 2005

Perspectives comparatives sur les joutes oratoires

Thierry Wendling

Résumé

Sous le terme de joute oratoire, il est possible d'envisager dans une perspective commune de nombreuses formes d'expression verbale. Les devinettes, les joutes poétiques, les injures rituelles partagent en effet la caractéristique d'être des formes de parole ludique où prédominent le double sens et l'interaction sociale. L'article pose quelques éléments de réflexion pour analyser dans une perspective dynamique ces phénomènes langagiers et souligne l'importance d'articuler ensemble les théories indigènes de la parole et de la vérité, le contexte de sociabilité et de négociation, ainsi que la construction d'une pluralité de sens.

Abstract

The terms verbal dueling or verbal gamesmanship (in French, "joute oratoire"), allow us to examine together a great variety of verbal forms, from riddles to poetry duels to ritual insults. All of these forms of "play on words" are based on double meanings and take place in contexts of intense social interaction. This paper sets forth an argument for a dynamic approach to verbal dueling and emphasizes the importance of such elements as native theories of speech and truth, the contexts of sociability and negotiation, and the plurality of meanings.

URL: <https://www.ethnographiques.org/2005/Wendling>

ISSN : 1961-9162

Pour citer cet article :

Thierry Wendling, 2005. « Perspectives comparatives sur les joutes oratoires ».

ethnographiques.org, Numéro 7 - avril 2005 [en ligne].

(<https://www.ethnographiques.org/2005/Wendling> - consulté le 25.11.2020)

ethnographiques.org est une revue publiée uniquement en ligne. Les versions pdf ne sont pas toujours en mesure d'intégrer l'ensemble des documents multimédias associés aux articles. Elles ne sauraient donc se substituer aux articles en ligne qui, eux seuls, constituent les versions intégrales et authentiques des articles publiés par la revue.

Perspectives comparatives sur les joutes oratoires

Thierry Wendling

Sommaire

- Introduction
- La tête ou la langue ?
- Au-delà du reflet du miroir
- La beauté du mensonge
- Une sociabilité de pairs
- La dynamique des sens
- Le marchandage interprétatif
- La langue !
- Notes
- Bibliographie

Introduction

Suite au colloque « Humour et joutes oratoires » qui s'est tenu à Neuchâtel du 27 au 29 novembre 2003, ce numéro d'*ethnographiques.org* propose une série d'articles prenant au sérieux différentes modalités de la parole ludique. Comme préambule à ces contributions, le présent texte entend apporter quelques éléments de réflexion sur une large variété de phénomènes à la fois sociaux, culturels et linguistiques qui constituent, sous des modalités très diverses, des « joutes oratoires ». Par ce terme commun, il me semble en effet intéressant de marquer la profonde identité qui existe entre différentes formes d'interaction verbale qui vont, pour apporter immédiatement quelques exemples, des joutes poétiques d'improvisation aux injures rituelles en passant par les histoires drôles et les devinettes.

Sous une forme un peu programmatique [1] je saisis donc l'occasion de poser ici quelques idées et quelques repères bibliographiques [2] (nécessairement empreints d'arbitraire) avec l'objectif de susciter d'autres analyses anthropologiques (c'est bien le moindre que d'ouvrir le débat sur un tel sujet !) et d'inciter à la multiplication de descriptions ethnographiques capables de rendre compte de la coexistence et de l'enchevêtrement dans un même système social de formes institutionnalisées et informelles de parole ludique.

Dans une perspective interdisciplinaire, cette thématique des joutes oratoires relève de trois grands champs des sciences humaines et sociales, (i) l'ethnologie et la sociologie, (ii) l'histoire des religions et la philologie, (iii) la linguistique.

Le terme de joute oratoire est tout d'abord d'usage courant en ethnologie et en sociologie puisque de nombreux travaux de ces deux disciplines jumelles décrivent et analysent des phénomènes semblables (répondent par exemple aux violences verbales des jeunes des banlieues les insultes que s'échangent des poètes dans une confrontation poétique traditionnelle). Cependant parmi les nombreux travaux de qualité qui décrivent ces interactions, peu s'inscrivent dans une perspective large visant par une réflexion comparative à dégager l'intérêt anthropologique d'une étude approfondie des joutes oratoires.

Sous la désignation de joute oratoire ou sous d'autres termes [3], l'histoire des religions et la philologie ont analysé de nombreux textes (provenant de traditions religieuses aussi différentes que le védisme et l'islam) qui soulignent à quel point l'usage d'une parole à la fois ludique et conflictuelle a souvent joué un rôle essentiel dans l'histoire des civilisations [4]. A l'apport comparatif que ces disciplines offrent s'ajoute le fait essentiel que ce sont des historiens des religions, en particulier Johan Huizinga [5] et Ward Parks [6], qui ont développé les réflexions les plus larges et les plus remarquables sur les joutes oratoires [7].

Tout questionnement sur la parole ludique et agonistique se doit enfin de profiter de l'apport que peut fournir la linguistique. Certaines directions de recherche contemporaine sont d'une grande pertinence pour l'analyse des joutes oratoires : la sociolinguistique (à laquelle s'associe l'analyse de conversation) est évidemment au cœur de notre sujet et c'est d'ailleurs à un de ses fondateurs, William Labov (1972), que revient la première grande analyse des insultes rituelles ; l'analyse des figures, ou tropes, qui

poursuit les descriptions de l'ancienne rhétorique nous intéresse notamment au niveau du traitement de l'ironie ; la pragmatique permet d'envisager avec rigueur l'énonciation et l'interprétation d'énoncés et on remarquera déjà que les joutes oratoires, violant systématiquement les maximes conversationnelles de Paul Grice [8], manifestent, dans leur non-littéralité même, la construction du contexte énoncé après énoncé, mais posent également la question du traitement de la surenchère métaphorique ou de la fausseté du discours dans le cadre de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1989) ; l'histoire de la linguistique (Aurox, 1989-2000) apporte également des éléments essentiels sur les conceptions indigènes relatives à la langue et à la parole et ceci entre en écho avec l'hypothèse que les joutes oratoires manifestent à un certain niveau l'expression de la réflexivité des locuteurs [9] sur leurs propres usages linguistiques.

La tête ou la langue ?

En considérant les devinettes comme des formes de joute oratoire, l'intention n'est pas de ratisser large pour coloniser des zones voisines de notre problématique. La devinette (ou l'énigme) me paraît au contraire constituer un lieu central pour la réflexion sur les joutes oratoires.

Le sens commun qui tend à ne considérer la devinette que comme un genre enfantin doit tout d'abord être révisé en profitant notamment des leçons de l'histoire des religions qui fournit d'innombrables exemples de concours de devinettes dans un cadre cérémoniel. L'Inde védique connaissait ainsi un rite royal, le sacrifice de cheval (A_vamedha), lors duquel un brahmodya (littéralement dialogue sur le brahman, habituellement traduit par concours d'énigmes) opposait deux prêtres : l'oblatureur qui posait une série d'énigmes et le brahman qui, par ses réponses, créait les éléments nécessaires au sacrifice et au sacrificiant (Dumont, 1927). La littérature scandinave médiévale présente aussi la particularité d'avoir accordé une place privilégiée à des joutes oratoires constituées par des enchaînements de devinettes que se posaient réciproquement des personnages surnaturels [10].

Beaucoup de travaux en linguistique [11], folklore [12], ethnologie ont traité de l'énigme ou de la devinette. Dans un ouvrage précurseur, André Jolles (1972 [1930]) a insisté sur la disposition mentale que suscite la forme question/réponse de la devinette qu'il intègre parmi les « formes simples » (ou archaïques) de la langue. Cette idée se retrouve d'une certaine manière dans les études qui abordent la devinette comme une « forme courte » [13], qualificatif peut-être trompeur auquel je préférerais celui de « condensée » [14] car elle permet notamment de mieux comprendre la puissance de la devinette qui enchaîne le questionné tant qu'il n'apporte pas de réponse. Il y a, explique Huizinga (1951 [1938]), dans la pensée primitive (ou sauvage comme le nuancera Claude Lévi-Strauss) une association faite entre le savoir, la parole et le pouvoir sur le monde [15]. La valeur symbolique de la devinette se manifeste d'ailleurs par l'enjeu qui est habituellement la tête [16] ou la langue (donnée au chat).

Au-delà du reflet du miroir

Nombre de travaux sur les devinettes exploitent le champ sémantique de leurs réponses pour développer des considérations sur la société ou la

culture qui produit ces questions énigmatiques. Comme celles-ci participent évidemment d'un contexte social, économique, cognitif, etc., il y a là un travail nécessaire et systématique à faire, mais les études qui s'arrêtent à ce stade de l'analyse tombent dans un travers tautologique : les devinettes (ou les histoires drôles [17]) confortent l'image d'une société dont elles ne sont que le reflet [18]. Relèvent typiquement de cette perspective les travaux de John Roberts et Michael Forman (1972) qui exploitent les Human Relations Area Files pour affirmer un lien entre devinettes et organisation sociale. De la même époque datent des analyses structurales de l'énigme et notamment celle de Elli Köngäs Maranda (1969), dont la distinction énigme métaphorique vs. paradoxale semble bien peu recevable, mais qui précise néanmoins avec justesse que l'énigme est un des « rares genres réciproques » où les deux participants sont éminemment actifs.

Se dégage ici le fait général que les joutes oratoires ont comme caractéristique forte de participer d'une dynamique dialogique qui les éloignent radicalement des formes monologiques comme le récit. Dans les joutes oratoires on assiste à d'incessants allers-retours de la parole, à un véritable ping-pong verbal [19].

Dans leur usage répété et délibéré d'injures et d'obscénités, les joutes oratoires pourraient être envisagées comme une inversion pure et simple des règles de politesse qui ont fait l'objet de nombreux travaux en pragmatique (Brown & Levinson, 1987). Cependant, cette perspective qui offre déjà un riche appareil conceptuel paraît difficile à reprendre intégralement car les insultes rituelles [20], pour ne reprendre que cet exemple, multiplient certes les figures rhétoriques, mais celles-ci semblent difficiles à systématiser comme marqueurs linguistiques, au contraire des adoucisseurs et autres procédés dont l'usage signifie clairement le respect des normes culturelles de la politesse. Cette politesse bafouée jusque dans son fonctionnement linguistique est sans doute liée au fait que les insultes ludiques, devinettes et joutes oratoires en général, créent une rupture dans « l'univers de l'univocité » (Zagnoli, 1995) comme le suggèrent très bien ces énigmes, notamment posées à l'occasion des noces de mariages, qui semblent appeler une réponse liée à la sexualité, mais dont la solution officielle peut atteindre les oreilles de la chaste fiancée [21]. Or cet équivoque à l'œuvre dans les joutes oratoires ne peut se saisir que dans le contexte de leur énonciation et exige donc une anthropologie ou plutôt une ethnographie fine de l'interlocution (Masquelier et Siran, 2000).

La beauté du mensonge

Quoique les joutes oratoires s'expriment parfois dans le registre de la modération et de la réserve (« après vous, cher monsieur... »), elles se déploient le plus souvent dans le registre de l'exagération et de la surenchère et rejoignent sur ce point le genre des menteries, où chaque maître menteur tente, dans un concours informel de surpasser les autres participants dans l'irréalisme de son conte de mensonge (Biebuyck et Gaborit, 1996) [22]. L'observation des mécanismes de la surenchère (De Felice, 1964) [23] demande ici à être associée à la compréhension des conceptions indigènes de la vérité (et donc de la fausseté). De la mère libanaise disant de son enfant qu'il « est beau comme le mensonge » (Jamous, 1993) à la professeure d'éthique, inspirée par la morale protestante, récusant toute parole fautive [24], il y a toute une gradation

de valeurs culturelles qui peut s'exprimer (Sjögren-de Beauchaine, 1986 ; Gilsenan, 1976, 2000 ; Hoffman, 1998). Cependant les joutes oratoires ne peuvent sans doute se comprendre à la seule aune des jugements de valeurs globaux, et il faut plutôt reconnaître que l'attitude en face de la vérité prend souvent la forme d'une adhésion temporaire au discours d'autrui et s'avère donc dépendante du contexte d'énonciation. La notion d'un « contrat de feintise » entre spectateurs et acteurs développée par Jean-Marie Schaeffer (2002) à propos de l'énonciation théâtrale [25] mérite à cet égard d'être reprise et exploitée pour la thématique des joutes oratoires.

Le rôle de l'imaginaire dans la fabrication et l'interprétation des énoncés produits lors des joutes oratoires mérite aussi l'attention et on retiendra parmi les multiples suggestions de Jean Duvignaud (1980, 1990, 1999) l'idée que la plaisanterie, qui fonctionne à ce titre comme une amorce de joute oratoire [26], possède la vertu de provoquer l'autre à s'engager dans un échange.

Une sociabilité de pairs

Se détache ici un des autres traits constitutifs des joutes oratoires qui est d'opposer des pairs, au sens où les distinctions sociales préexistantes sont temporairement abolies ou plutôt peut-être que les participants se trouvent pouvoir recourir au même genre d'arguments (une insulte contre une insulte, un poème contre un poème). Autrement dit, les joutes oratoires n'opposent que des adversaires qui se reconnaissent comme des égaux et qui veulent en même temps prouver leur supériorité [27]. On pourrait à cet égard, comme le suggère d'ailleurs une remarque de Marcel Mauss (1960 [1923]), relire les échanges de la kula et du potlatch dans la perspective d'un jeu (où la parole ostentatoire et agonistique est bien évidemment présente). Cette idée de parité permet de comprendre pourquoi, dans les joutes oratoires, l'échange (ou ce qui revient au même l'enjeu) se résume en dernière analyse aux seuls biens dont chacun reste le maître indépendamment de toute hiérarchie sociale : les mots et la vie.

Ce jeu entre pairs ne se résume cependant pas à un affrontement duel. La présence d'un public, d'une assemblée pourrait-on même suggérer [28], est une composante en effet quasiment indispensable. On peut ainsi distinguer les joutes oratoires directes où les protagonistes s'affrontent face-to-face en présence d'un public, des joutes oratoires indirectes où ils dirigent leurs paroles vers un tiers qui n'est pas l'objet de la rivalité réelle [29]. Il faudrait vérifier les effets de la médiation sur l'activité sociale et les formes prises par la joute oratoire.

La dynamique des sens

J'ai déjà suggéré que le statut paradoxal de la question qui ouvre l'énigme demande une attention particulière. A la différence des interrogations ordinaires, le destinateur connaît la réponse et espère que son interlocuteur sera incapable de la formuler. La boutade attribuée à Talleyrand, Voltaire et bien d'autres, « la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée », pourrait être mise en exergue à cette problématique sur l'usage social du langage. Nello Zagnoli (1995) a mis en évidence que la devinette établit une distinction entre celui qui sait et les autres. Mais à la différence de l'emploi systématique des tropes obscurs de l'argot du « milieu » (Zagnoli, 1987) qui restent à jamais

incompréhensibles aux quidams de toute autre espèce, cette distance initiale motive un processus de transmission du savoir, autrement dit d'agrégation sociale, grâce au dévoilement final du mot de l'énigme. Autrement dit, l'observation fine de ces micro-interactions offre un terrain privilégié pour la compréhension de la constitution du lien social [30].

L'usage systématique du double sens, de toutes les figures du discours (Fontanier, 1977 [1821-1830] ; Dupriez, 1980) contribuant à l'obscurité et à l'ambiguïté, dépasse, dans les joutes oratoires, l'artifice d'une rhétorique fleurie, car cette constitution du lien social à travers la provocation à engager l'échange repose sur la capacité à créer chez autrui le désir d'interprétation : l'énigme, l'injure ou l'insinuation poétique sont en fait une apostrophe qui signifie : je te mets au défi d'interpréter mes paroles !

Les joutes oratoires provoquent la capacité profondément humaine à interpréter et à surinterpréter. Comme l'écrit Roger Bastide (1970) dans son essai percutant sur le rire [31] : « Ce qui caractérise l'homme, c'est qu'il ne peut se contenter de donner un seul sens aux choses ». A travers les jeux de mots, c'est toute la question de la pensée symbolique qui surgit dans la perspective d'un traitement de l'information remis dans le contexte social de son énonciation.

Le marchandage interprétatif

La caractéristique dialogique [32] et agonistique des joutes oratoires demande enfin à considérer, sous un jour anthropologique, le dialogue fameux de Lewis Carroll (1976) : « "The question is," said Alice, "whether you can make words mean so many different things". "The question is," said Humpty Dumpty, "which is to be master — that's all" ». La réflexion sociologique, initiée par Pierre Bourdieu (1982) sur la violence et le pouvoir symbolique que suppose tout exercice de la parole [33], a notamment beaucoup exploré les comportements langagiers des jeunes [34]. Tous ces travaux, qui répondent aussi à une demande publique légitime pour mieux appréhender ces comportements considérés comme relevant de la violence verbale, mettent aussi en avant la part de ludique, d'esthétique [35] et de sociabilité de ces pratiques.

Il est fondamental de prolonger cette problématique des joutes oratoires, jusqu'ici surtout développée pour la société occidentale dans les « marges » de la jeunesse et des banlieues, en l'appliquant au cœur de la cité, et spécialement aux champs du juridique ou du politique. De l'avis même des acteurs sociaux, les débats démocratiques [36] comme les séances des tribunaux [37] sont des moments d'intenses joutes oratoires. La réflexivité (Bourdieu, 2001 ; Ghasarian, 2002) de l'approche anthropologique ici revendiquée suppose de considérer également, dans notre propre société, ces lieux « légitimes » qui valorisent explicitement les joutes oratoires. Peut ainsi être pleinement éprouvé comment la construction de la réalité (Berger et Luckmann, 1986) passe aussi par un marchandage (Rosen, 1984) de l'interprétation.

La langue !

Comme il paraît risqué de figer dans une conclusion une réflexion qui cherche à mieux capter le mouvement d'une parole où s'unissent arts du combat et sciences de la beauté, le plus sage est peut-être de finir par

cette exhortation enjoignant le lecteur ou la lectrice à abandonner parfois sa tête mais jamais sa langue :

Par le bois du Djiinn, où s'entasse de l'effroi ! [38]

Notes

[1] Dans ce panorama très général, il était notamment impossible de s'arrêter sur les développements et les ruptures historiques.

[2] Ce texte marque une étape dans une réflexion à laquelle [Olivier Schinz](#) et [Nicolas Meylan](#) ont activement participé. [Maeva Glardon](#), Céline Bourquin et Christian Ghasarian se sont également associés à certains moments de cette réflexion sur les joutes oratoires et je les remercie toutes et tous pour ces instants partagés de discussion.

[3] On retrouve dans toutes les disciplines concernées une grande diversité de termes pour traduire cette idée de joute oratoire. Aux différentes expressions générales comme joute oratoire, orale, ou verbale se mélangent les mots particularisants (*joute poétique*, *wisdom contest*, *duel chanté*) et les termes "indigènes" (en n'en donnant que quelques exemples occidentaux : *amébée*, *vers fescennins*, *tenson*, *partimen*, *disputatio*, *desafío*, *pilpel*, *dozen*, *slam*, ...). Mais l'absence de termes généraux dans les entrées des dictionnaires spécialisés d'anthropologie traduit surtout le manque de conceptualisation sur des pratiques verbales pourtant extrêmement fréquentes et se retrouvant dans la plupart des sociétés. En anglais *verbal dueling* se trouve par exemple mis en concurrence par *flyting* ou par l'expression *verbal gamesmanship* qui est utilisée par F.G. Bailey (1970), dans son ouvrage classique qui évalue la lutte politique en termes de jeu et développe l'usage pragmatique que les hommes politiques font des valeurs et des croyances.

[4] La richesse de la littérature sur la question des joutes oratoires augmente évidemment en fonction de leur degré de formalisation et de leur appartenance à une culture lettrée : c'est ainsi que la poésie en arabe classique est par exemple beaucoup mieux connue que celle en arabe dialectal. Pour le cas de la Mauritanie, très rares sont les travaux qui analysent les joutes poétiques dans les campements, par ex. celui de Taine-Cheikh (1994).

[5] Dans son essai général sur le jeu comme fondement de la culture, Huizinga (1951 [1938]) propose de riches et nombreux aperçus sur cette thématique des joutes oratoires. Une analyse détaillée de l'ouvrage de Huizinga est donnée dans Wendling (2000).

[6] Une tradition savante relativement récente rassemble les joutes oratoires scandinaves sous le terme de « *flyting* » à partir d'un terme déjà présent dans le lai de *Beowulf*. Un des principaux travaux à reprendre ce terme est celui de Ward Parks (1990) qui propose une analyse croisée des littératures grecque et scandinave mettant en évidence la dimension rhétorique de l'être humain.

[7] Un spécialiste de la littérature en langue d'oc a également publié un joli recueil consacré exclusivement aux compositions dialoguées en vers (Bec, 2000). L'ouvrage qui s'ouvre sur quelques antécédents antiques, n'aborde de fait que les *tensons* et *partimens* de l'Europe médiévale.

[8] De manière à ce que nos interlocuteurs puissent inférer correctement nos intentions, nous construisons habituellement, selon Grice (1957), des

énoncés qui respectent des maximes conversationnelles comme ne pas affirmer le faux, ou éviter l'ambiguïté.

[9] On signalera dans cette perspective de réflexivité, l'introduction générale à la linguistique de Marina Yaguello (1981) qui met en avant le fait qu'il y a dans tout locuteur un linguiste qui s'ignore.

[10] Dans le *Vafþrúðnismál*, Odin se mesure au géant Vafþrúdnir (littéralement, fort à l'embrouille) dans une série d'énigmes qu'ils se posent mutuellement et qui renvoient tant aux commencements des temps qu'à leur achèvement futur. Ayant comme enjeu la vie ou la mort de chaque protagoniste, cette lutte en éloquence et en savoir condense ainsi la pensée religieuse des anciens Vikings (cf. l'article de Nicolas Meylan dans ce numéro 7 d'*ethnographiques.org*). D'une manière similaire, les *Alvíssmál* décrivent comment Thor a retenu toute une nuit le nain Alvis (littéralement, sait tout) en l'interrogeant sur les noms attribués par les différents êtres à différents objets dans chacun des mondes. Les réponses d'Alvis illustrent ici, dans un genre didactique, une des particularités de la poésie eddique qui est de fonctionner sur des expressions métaphoriques (*heiti*) qui permettent de décliner sous de multiples façons la dénomination des êtres et des objets ; ainsi la terre est nommée sol, chemins, Toute-Verte, germinante ou argile... Cette dimension métaphorique prendra même ultérieurement une forme extrême avec l'usage systématique des *kenningar* qui, procédant par substitutions enchaînées (le navire étant la *charrue de la mer* et la mer la *prairie de la mouette*, le navire peut être appelé la charrue de la prairie de la mouette), donnèrent à la poésie scaldique un tour particulièrement énigmatique. On sait que Borges (1951) fut particulièrement intrigué par « les mots avec lesquels l'âpre nord chanta ses mers et ses épées ». Régis Boyer développe une explication en terme de tabou linguistique ; dans une perspective de sémantique comparée, Françoise Douay-Soublin privilégie par contre des raisons de composition métrique. Parallèlement à ces « wisdom contests », la *Lokasenna* met en scène le dieu Loki, véritable *trickster* nordique, insultant les autres dieux qui tentent à leur tour de lui répondre.

[11] Une bonne synthèse sur les devinettes et sur les « jeux de langage » en général se trouve chez Laure Hesbois (1988).

[12] La recension des devinettes par les folkloristes remonte au moins à Eugène Rolland (2002 [1883]).

[13] Par exemple le n° de *Littérature orale arabo-berbère* (Paris) 1995 (22/23) « En bref : énigmes et autres formes courtes »

[14] Cf. notamment les travaux sur les figures de Bobby Lapointe.

[15] D'où les fonction pédagogique, linguistique et parfois identitaire des ces paroles ludiques. Cf. pour l'aire polynésienne les devinettes (*piri*) et les « conversations bibliques » (*tuaroï*) en forme de joute oratoire, Bruno Saura (2000) et Ghasarian (2005).

[16] Exemple célèbre, les Contes du vampire (*Vetâlapanchavinśatikâ*), répandus dans tout le monde pan-indien, décrivent la nuit interminable d'un roi condamné à répondre aux énigmes que lui pose un vampire sous

faute de voir sa tête exploser (Somadeva, 1997).

[17] Une même remarque s'applique en effet aux histoires drôles dont on remarquera au passage qu'elles présentent une structure souvent comparable puisqu'elles débutent habituellement par la question « vous connaissez l'histoire de... ? » et connaissent avec la « chute » un relâchement de la tension comparable à celui apporté par la révélation de la solution.

[18] A propos des parentés à plaisanterie dont certaines formes relèvent évidemment des joutes oratoires, on peut rappeler que Mary Douglas (1968) critiquait avec justesse Alfred R. Radcliffe-Brown d'en avoir livré une analyse « desséchée ». Leenhardt (1947) trouvait d'ailleurs plus pertinent de qualifier ces relations de « parenté à libre parler ».

[19] A l'occasion des parties d'échecs rapides (*blitz*), chaque joueur invective son adversaire alors même qu'il est en train de réfléchir. Une joute oratoire double ainsi l'affrontement sur l'échiquier au rythme de quelques secondes par coup et par parole. On notera à ce propos que l'existence de joutes oratoires dans ces rencontres intellectuelles que l'on peut considérer comme significatives de la modernité (ou de la post-modernité) démontre que ces échanges verbaux ne sont en rien réservés aux sociétés dites traditionnelles (Cf. Wendling, 2002).

[20] Cette formule d'insulte rituelle, conceptualisée par Labov, demande évidemment à être reformulée car son opposé (l'insulte personnelle) relève tout autant du rite. Le terme d'insulte ludique est sans doute plus approprié et l'opposition elle-même mérite sans doute d'être nuancée, notamment en fonction des conceptions indigènes de l'injure. Le n° 103-104 de la Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée (2004) consacré à une anthropologie de l'injure offre plusieurs articles s'attachant implicitement à l'articulation injure / jeu, notamment celui de Ibrahima Abou Sall (2004).

[21] Les énigmes du type Sphinx à Oedipe où un personnage complexe agite un nombre variable de membres serait de fait, selon l'analyse à la fois comparative et psychanalytique de Róheim (1976 [1934]), une métaphore de l'acte sexuel. La dimension initiatique des devinettes et plaisanteries sexuelles est un thème récurrent de la littérature ethnologique, cf. l'exemple malgache donné par Mangalaza et Meriot (1983).

[22] De Biebuyck, il faut aussi signaler le stimulant article : Biebuyck (1989).

[23] Sur les processus de production mis en oeuvre lors des "improvisations" des Bertulari du Pays basque, cf. Laborde (1990).

[24] Pour Sissela Bok (1978), aucune parole fausse ne peut être justifiée pas même celles liées à l'expérimentation médicamenteuse en double aveugle (effet placebo).

[25] Parmi les approches anthropologiques du théâtre et plus largement du social *drama*, il faut mentionner celles de Victor Turner (1988). Dans la perspective des *performance studies*, se dégagent également les travaux

de Richard Schechner (1993, notamment) dans lesquels l'identification des multiples réalités et obscurités du *play* s'applique aisément aux joutes oratoires.

[26] A l'insulte ludique ou à la devinette qui participent évidemment du même processus, on pourrait même ajouter les rituels de salutations, les *salamalecs* comme on disait autrefois, dont David Bozzini (2002) a souligné la dimension ludique.

[27] La littérature de cordel brésilienne a notamment gardé le souvenir de ces affrontements titanesques entre poètes du XIXe s. lors desquels un petit propriétaire blanc pouvait se mesurer en paroles avec un esclave noir. La bibliographie de Jean-Louis Christinat, « Poètes populaires et troubadours : un phénomène culturel brésilien » (1995-1996) accessible sur le site <http://www.unine.ch/ethno/> demande à être actualisée au minimum par Cavignac (1997) et Santos (1997).

[28] Au Brésil par exemple, lors des défis (*desafio*) entre poètes, les personnes présentes leur fournissent les thèmes ou les rimes sur lesquels ils doivent improviser.

[29] L'exemple mauritanien décrit par Olivier Schinz (2006) est un des plus parlants. Dans les sessions de *jerrycan* qui rassemblent la nuit les jeunes gens des deux sexes, chacun des jeunes hommes en compétition adresse son poème à une jeune femme. Mais il y a de fait multiplicité de destinataires puisque chacun demande à celle-ci de chanter pour reconnaître la valeur de ses rimes et à ceux-là de se taire pour reconnaître, ne serait-ce qu'un instant, leur infériorité poétique.

[30] Ce mécanisme initiatique participe de l'analyse de Pierre Bourdieu (1986) sur les rituels d'institution.

[31] Rappelons au passage deux grands classiques : Bergson (1969 [1940]) et Freud (1988 [1940, 1905]).

[32] L'ensemble de cette perspective s'inscrit dans le prolongement et dans l'esprit de Becquelin et Erikson (2000).

[33] Parmi les nombreux articles parus sur les usages sociaux de la parole dans les *Actes de la Recherche en Sciences sociales* (Paris), on signalera plus particulièrement : Defrance (1988), Bourdieu et Boltanski (1975) et Fornel (1983).

[34] David Lepoutre (1997) renouvelle l'approche de Labov sur les jeunes des banlieues parisiennes ; Pascal Duret (1996) constate notamment comment le street-ball et la boxe s'opposent sur le lien entre joute oratoire et violence. Stéphanie Rubi (2002) met en évidence le fait que la plupart des jeunes filles savent faire preuve de cynisme (au sens goffmanien) dans leurs rapports langagiers.

[35] Les défis ostentatoires du rap rappellent que la société « moderne » ou « post-moderne » garde aussi cette dimension musicale qu'ont dans les sociétés « traditionnelles » beaucoup de joutes oratoires (cf. par exemple Bethune, 1999). Pour les sociétés traditionnelles, on peut rappeler l'exemple bien connu depuis Knud Rasmussen des duels chantés

qui servaient aux Inuits à régler leurs conflits, (cf. [Eckert et Newmark, 1980](#)) ou encore les chants alternés typiques de l'Asie orientale et décrits en premier par Marcel Granet ([1982 \[1919\]](#)). Comme je n'ai guère insisté dans ce court texte sur la dimension esthétique et poétique pourtant essentielle dans les joutes oratoires, la mention minimale de l'essai de Paulhan ([1939](#)) sur Madagascar s'impose. Cf. également sur la parole ludique malgache : Mangalaza et Wendling ([2003](#)).

[36] Les élections présidentielles en France pourraient figurer en bonne place dans une anthologie des joutes oratoires. Ainsi en 1988, les téléspectateurs avaient pu apprécier l'échange suivant. Jacques Chirac : « Permettez-moi juste de vous dire, que, ce soir, je ne suis pas le Premier ministre et vous n'êtes pas le Président de la République. Nous sommes deux candidats à égalité. Vous permettrez, donc, que je vous appelle monsieur Mitterrand. » François Mitterrand : « Vous avez raison, Monsieur le Premier ministre ».

[37] Cf. le livre de deux avocats Bredin et Levy ([1997](#)).

[38] Parle ! Bois du gin ou cent tasses de lait froid.

Bibliographie

AUROUX Sylvain (dir.), 1989-2000. *Histoire des idées linguistiques*. Liège ; Bruxelles, P. Mardaga, 3 vol.

BAILEY Frederick George, 1970. *Stratagems and Spoils : a social anthropology of politics*. Oxford, Basil Blackwell

BASTIDE Roger, 1970. « Le rire et les courts-circuits de la pensée », in : POUILLON Jean et MARANDA Pierre (dir.). *Echanges et communications : mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss à l'occasion de son 60ème anniversaire*, p. 953-963. La Hague ; Paris, Mouton

BEC Pierre, 2000. *La joute poétique : de la tenson médiévale aux débats chantés traditionnels*. Paris, les Belles Lettres

BECQUELIN Aurore Monod et ERIKSON Philippe (éd.), 2000. *Les rituels du dialogue : promenades ethnolinguistiques en terres amérindiennes*. Nanterre, Société d'ethnologie

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, 1986. *La construction sociale de la réalité*. Paris, Méridiens Klincksieck

BERGSON Henri, 1969 [1940]. *Le rire : essai sur la signification du comique*. Paris, PUF

BETHUNE Christian, 1999. *Le rap : une esthétique hors la loi*. Paris, Autrement

BIEBUYCK Brunhilde, 1989. « Badineries entre copains » in : *Graines de parole, puissance du verbe et traditions orales. Textes offerts à Geneviève Calame-Griaule*, p.91-105. Paris, CNRS

BIEBUYCK Brunhilde et GABORIT Lydia, 1996. « A beau mentir qui vient de

loin », *Cahiers de littérature orale* (Paris) 39-40 : 175-204

BOK Sissela, 1978. *Lying : Moral Choice in Public and Private life*. New York, Pantheon Books

BORGES Jorge Luis, 1951. *Fictions*. Paris, Gallimard

BOURDIEU Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris, A. Fayard

BOURDIEU Pierre, 1986. « Les rites comme actes d'institution », in : CENTLIVRES Pierre & HAINARD Jacques (éd.). *Les rites de passage aujourd'hui*, p. 206-215. Lausanne, L'Age d'homme

BOURDIEU Pierre, 2001. *Science de la science et réflexivité : cours du Collège de France, 2000-2001*. Paris : Raisons d'agir

BOURDIEU Pierre & BOLTANSKI Luc, 1975. « Le langage autorisé. Note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel. » *ARSS* (Paris) 5-6 : 183-190.

BOZZINI David, 2002. « Saluer ou le jeu de la tradition », *Créole* (7) : 3-4

BREDIN Jean-Denis et LEVY Thierry, 1997. *Convaincre : dialogue sur l'éloquence*. Paris, O. Jacob

BROWN Penelope & LEVINSON Stephen C., 1987. *Politeness : some Universals in Language Usage*. Cambridge ; London, Cambridge University Press

CARROLL Lewis, 1976. « Through the Looking Glass », in : *Alice's adventures in Wonderland ; Through the looking glass*. Harmondsworth [etc.], Puffin books

CAVIGNAC Julie, 1997. *La littérature de colportage au Nord-Est du Brésil : de l'histoire écrite au récit oral*. Paris, CNRS

DE FELICE Ariane, 1964 . « A propos de contes de mensonges », *Arts et traditions populaires* (Paris) 3-4 : 239-246

DEFRANCE Jacques, 1988. « "Donner" la parole. La construction d'une relation d'échange », *ARSS* (Paris) 73 : 52-66

DOUGLAS Mary, 1968. « The Social Control of Cognition : some Factors in Joke Perceptions », *Man* (London) 3 : 361-378.

DUMONT Paul-Émile, 1927. *L'A_vamedha : description du sacrifice solennel du cheval dans le culte védique d'après les textes du Yajurveda blanc (Vâsaneyisamhitâ, _atapathabrâhmana, Kâtyâyana_rautasûtra)*. Paris, Geuthner ; Louvain, J.-B. Estas

DUPRIEZ Bernard, 1980. *Gradus. Les procédés littéraires* (dictionnaire). Paris, Union générale d'éditions

DURET Pascal, 1996. *Anthropologie de la fraternité dans les cités*. Paris,

PUF

DUVIGNAUD Jean, 1980. *Le jeu du jeu*. Paris, Balland.

DUVIGNAUD Jean, 1990. *La Genèse des passions dans la vie sociale*. Paris, PUF.

DUVIGNAUD Jean, 1999. *Rire, et après. Essai sur le comique*. Paris, Desclée de Brouwer. [éd. de 1985 revue et augmentée]

ECKERT Penelope et NEWMARK Russell, 1980. "Central Eskimos song duels : a contextual analysis of ritual ambiguity", *Ethnology* (Pittsburgh), 19, 2 : 191-211

FONTANIER Pierre, 1977 [1821-1830]. *Les figures du discours*. Paris, Flammarion

FORNEL Michel de, 1983. « Légitimité et actes de langage ». *ARSS* (Paris) 46 : 31-38

FREUD Sigmund, 1988 [1940, 1905]. *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*. Paris, Folio

GHASARIAN Christian (éd.), 2002. *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin

GHASARIAN Christian, 2005. « Art oratoire et citoyenneté participative à Rapa (Polynésie française) », *Actes du colloque international Cultures et pratiques participatives : une perspective comparative*, Paris

GILSENAN Michael, 1976. « Lying, Honor and Contradiction » in : Bruce KAPFERER (éd.) *Transaction and meaning : directions in the anthropology of exchange and symbolic behavior*, p. 191-219. Philadelphia, Institute for the Study of Human Issues

GILSENAN Michael, 2000. « Signs of truth : enchantment, modernity, and the dreams of peasant women », *Man* (London) 6(4) : 597-615

GRANET Marcel, 1982 [1919]. *Fêtes et chansons anciennes de la Chine*. Paris, Albin Michel

GRICE H. Paul, 1957. « Meaning », *Philosophical Review* (Ithaca, New-York) 66 : 377-388

HESBOIS Laure, 1988. *Les jeux de langage*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa

HOFFMAN Barbara G., 1998. « Secrets and lies : context, meaning and agency in Mande », *Cahiers d'études africaines* (Paris) 38(1), p. 85-102

HUIZINGA Johan, 1951 [1938]. *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*. Paris, Gallimard

JAMOUS Raymond, 1993. « Mensonge, violence et silence dans le monde

méditerranéen », *Terrain* (Paris) 21 : 97-110

JOLLES André, 1972 [1930]. *Formes simples*. Paris, Seuil

LABORDE Denis, 1990. « Tout raccorder et tomber juste : l'art du Bertsulari basque », *Ethnologie française* (Paris) 3 : 308-318

LABOV William, 1972. *Le parler ordinaire, la langue dans les ghettos noirs aux Etats-Unis*. Paris, Minuit

LEENHARDT Maurice, 1947. *Do kamo : la personne et le mythe dans le monde mélanésien*. Paris, Gallimard

LEPOUTRE David, 1997. *C ?ur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris, Odile Jacob

MANGALAZA Eugène et MERIOT Christian, 1983. « Un angano Betsimisaraka : tsy Ambara valy (ce qu'on ne montre pas à son beau-frère) », *Cahiers ethnologiques* (Bordeaux) 4 : 86-154

MANGALAZA Eugène et WENDLING Thierry, 2003. « La parole va, comme le lémurien, de branche en branche. Les jeux de l'oralité chez les Betsimisaraka de Madagascar » *ethnographiques.org* [en ligne], n° 4 (novembre 2003).

<http://www.ethnographiques.org/documents/article/ArMangalaza.html> (page consultée le 1 avril 2005)

MARANDA Elli Köngäs, 1969. « Structure des énigmes », *L'Homme* (Paris) 9 (3) : 5-48

MASQUELIER Bertrand et SIRAN Jean-Louis (éds.), 2000. *Pour une anthropologie de l'interlocution : rhétoriques du quotidien*. Paris, L'Harmattan

MAUSS Marcel, 1960 [1923]. « Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, p. 143-279. Paris, PUF

PARKS Ward, 1990. *Verbal Dueling in Heroic Narrative : the Homeric and Old English Traditions*. Princeton N.J., Princeton University Press

PAULHAN Jean, 1939. *Les hain-tenys*. Paris, Gallimard

ROBERTS John M. and FORMAN Michael L., 1972. « Riddles : Expressive models of Interrogation », in GUMPERZ John J. and HYMES Dell (ed.), *Directions in Sociolinguistics*, p. 180-209. New York, Holt, Rinehart and Wiston, Inc

ROHEIM Géza, 1976 [1934]. *L'énigme du sphinx*. Paris, Payot

ROLLAND Eugène, 2002 [1883]. *Rimes et jeux de l'enfance*. Paris, Maisonneuve & Larose

ROSEN Lawrence, 1984. *Bargaining for reality : the construction of social relations in a Muslim community*. Chicago ; London, The University of

Chicago Press

RUBI Stéphanie, 2002. « Les « crapuleuses » : masculinisation des comportements ou application de la loi des plus fortes ? », *Ville-École-Intégration enjeux - Migrants formation* (Paris) 128 : 114-135

SALL Ibrahima Abou, 2004. « Licence verbale et mouvements contestataires chez les Haal pulareebe du Fuuta Tooro : Almudaagal ngay et Cooloyaagal », *REMMM*, 103 - 104 : 201-221

SANTOS Idelette Fonseca Dos, 1997. *La littérature de Cordel au Brésil : mémoire des voix, grenier d'histoires*. Paris, L'Harmattan ; Montréal, L'Harmattan Inc.

SAURA Bruno, 2000. « Façon de dire, manière de penser : les piri - devinettes - de Tahiti », *Journal de la Société des Océanistes* (Paris) 110(1) : 35-47

SCHAEFFER Jean-Marie, 2002. « De l'imagination à la fiction ». *Vox Poetica* (en ligne). <http://www.vox-poetica.org/t/fiction.htm>

SCHECHNER Richard, 1993. *The future of ritual : writings on culture and performance*. London ; New York, Routledge

SCHINZ Olivier, 2006. « Le flirt maure ou l'euphémisme en actes », à paraître in Suzanne CHAPPAZ-WIRTHNER, Alessandro MONSUTTI et Olivier SCHINZ (éds.) *Entre ordre et subversion*. Neuchâtel, Institut d'ethnologie

SJÖGREN-DE BEAUCHAINE Annick, 1986. « La parole, reflet du remords ou de l'honneur », *Ethnologia europaea* (Copenhague) 16(1) : 39-47

SOMADEVA, 1997. *Océan des rivières de contes*. Éd. publiée sous la dir. de Nalini BALBIR avec la collab. de Mildrède BESNARD [et al.] ; trad. des « Contes du vampire » par Louis RENOU avec la collab. de Marie-Simone RENOU. Paris : Gallimard. Bibliothèque de la Pléiade

SPERBER Dan et WILSON Deirdre, 1989. *La pertinence : communication et cognition*. Paris, Minuit

TAINE-CHEIKH Catherine, 1994. « Pouvoir de la poésie et poésie du pouvoir : le cas de la société maure », *Matériaux arabes et sudarabiques* (GELLAS) (Paris) 6 (nouvelle série) : 281-310

TURNER Victor, 1988. *The Anthropology of performance*. New-York, PAJ Publications

WENDLING Thierry, 2000. « Jeu, illusion et altérité », in : GHK (éds.) *La grande illusion*, p. 25-39. Neuchâtel, Musée d'ethnographie

WENDLING Thierry, 2002. *Ethnologie des joueurs d'échecs*. Paris, PUF.

YAGUELLO Marina, 1981. *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*. Paris, Seuil.

ZAGNOLI Nello, 1987. « Respectez-le, il est des nôtres », *Littérature orale*

arabo-berbère. (Paris) 18 : 159-178

ZAGNOLI Nello, 1995. « Décrypter les énigmes », *Littérature orale arabo-berbère* (Paris) 22-23 : 113-144